



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
30 septembre 2025
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-douzième session

Genève, 24-28 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Évolution de l'économie du Territoire palestinien occupé

Note du secrétariat de la CNUCED*, **

Résumé

La présente note porte sur les conséquences économiques et humanitaires dévastatrices des hostilités dans le Territoire palestinien occupé qui, en s'intensifiant à partir d'octobre 2023, ont aggravé les effets de la situation d'occupation prolongée et entraîné un effondrement socioéconomique. Par leur ampleur, les destructions ont déclenché des crises en cascade – économique, humanitaire, environnementale et sociale – au point que le Territoire palestinien occupé, déjà en situation de dé-développement, a été réduit en ruines. Les opérations militaires ont ravagé des infrastructures essentielles, telles que des hôpitaux, des universités, des écoles, des lieux de culte, des sites du patrimoine culturel, des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, des terres agricoles et des réseaux de télécommunications et d'énergie. La détérioration de la situation en Cisjordanie, où l'escalade de la violence a causé la destruction d'un nombre sans précédent de biens palestiniens, publics et privés, et le déplacement massif de populations, a eu de graves retombées économiques. Dans le Territoire palestinien occupé, le produit intérieur brut a chuté, le taux de chômage s'est envolé et la pauvreté n'a jamais été aussi grande. En outre, l'avenir de Gaza est en jeu, car les perspectives de relèvement et de reconstruction d'une société fonctionnelle et durable semblent de plus en plus incertaines. Il est impératif que la communauté internationale intervienne sans délai et de manière coordonnée afin de répondre aux besoins humanitaires urgents, de restaurer les fondations de l'économie locale, d'inverser le processus de dé-développement, de faire renaître l'espoir et de relancer les chances d'une paix et d'une stabilité durables.

* Les appellations employées dans le présent document, les cartes et la présentation des données qui y figurent ne reflètent aucune prise de position du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies quant au statut juridique de pays, territoires, villes ou zones quelconques, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Conformément aux résolutions et aux décisions prises à ce sujet par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, les références dans le présent rapport au Territoire palestinien occupé ou aux territoires palestiniens occupés désignent la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le terme « Palestine » désigne l'Organisation de libération de la Palestine, qui a établi l'Autorité palestinienne. Les références à l'« État de Palestine » sont conformes à la vision exprimée dans la résolution 1397 (2002) du Conseil de sécurité et la résolution 67/19 (2012) de l'Assemblée générale.

** Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



I. Le dé-développement s'accélère

1. Depuis une quinzaine d'années, on observe un recul du développement de l'économie palestinienne, la croissance étant systématiquement étouffée. À Gaza, les restrictions, les pénuries d'électricité et le manque d'accès aux ressources productives, aux technologies essentielles et aux importations ont paralysé le secteur privé. En raison de l'occupation, la Cisjordanie doit faire avec des coûts de production élevés, des infrastructures qui tombent en ruines et des restrictions d'accès aux terres, à l'eau et à d'autres ressources économiques vitales. Ces obstacles structurels de longue date ont stoppé le développement économique, érodé les capacités productives, pérennisé une pauvreté généralisée et rendu l'aide étrangère indispensable. Les principaux obstacles sont :

- a) Les opérations militaires répétées (2008-2009, 2012, 2014, 2021, 2022, 2023-2024), qui ont détruit les infrastructures ;
- b) Le blocus de Gaza et les restrictions de circulation en Cisjordanie, qui privent l'économie de technologies importées et d'intrants essentiels, gonflent les coûts de production et réduisent la compétitivité des producteurs palestiniens ;
- c) La fragmentation de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, qui empêche l'avènement d'une économie cohérente et intégrée et l'unification des systèmes économiques et politiques. Ces régions fonctionnent selon des régimes juridiques, politiques et administratifs distincts. Les producteurs palestiniens n'ont donc pas tous les mêmes perspectives, ni les mêmes droits, selon l'endroit où ils se trouvent.

2. Les hostilités se sont intensifiées à la suite des attaques menées par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023. Les opérations militaires ultérieures ont entraîné le déplacement de la quasi-totalité de la population de Gaza, fait de nombreuses victimes civiles, provoqué une crise humanitaire sans précédent et détruit des infrastructures civiles essentielles. La Cisjordanie est également loin d'avoir été épargnée par les actes de violence. L'effondrement de l'économie de l'ensemble du Territoire palestinien occupé qui a suivi est venu s'ajouter au bilan de l'occupation israélienne, qui dure depuis cinquante-huit ans.

3. En 2024, l'économie palestinienne a régressé comme jamais auparavant, en raison de l'intensification des hostilités, qui ont détruit des infrastructures essentielles, notamment des usines, des entreprises, des hôpitaux, des écoles, des universités, des immeubles résidentiels et des banques, ainsi que des actifs vitaux dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et de l'agriculture.

A. Des décennies de développement perdues en l'espace de quinze mois

4. Dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, la production est quasiment à l'arrêt : les activités sont perturbées ou totalement interrompues dans des secteurs clefs, des sources de revenu ont disparu et des communautés ont été effacées. Les facteurs de vulnérabilité préexistants s'étant aggravés, une grave crise humanitaire s'est installée, comme le montrent l'appauvrissement de la population, la dégradation de l'environnement et l'étendue des décombres, la défaillance des systèmes de gestion des déchets, la paralysie des services municipaux et les menaces de plus en plus grandes pour la santé publique¹.

5. Les opérations militaires ont eu de sérieuses répercussions macroéconomiques. En 2024, le produit intérieur brut (PIB) du Territoire palestinien occupé ne représentait plus que 70 % de sa valeur en 2022, après un recul de 27 % de la production entre 2023 et 2024. En conséquence, le PIB par habitant a chuté de 28 % par rapport à sa valeur en 2023, et de 33 % par rapport à sa valeur en 2022. À la fin de l'année 2024, l'économie avait régressé aux niveaux de 2010. Le PIB ne représentait que 69 % de son montant record de 2019 (fig. 1) et le PIB par habitant était ramené à sa valeur en 2003 et ne représentait que 60 % de son montant record de 2016. En seulement quinze mois, vingt-deux années de progrès

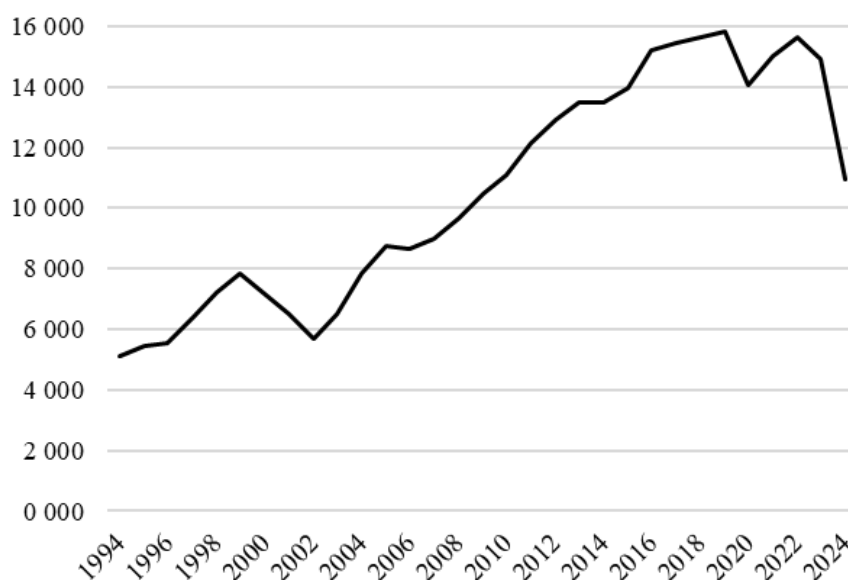
¹ A/79/343.

économique avaient été réduites à néant. La récession a été profonde dans toute la Palestine, mais c'est à Gaza qu'elle a eu les effets les plus dévastateurs.

Figure 1

Territoire palestinien occupé : Produit intérieur brut réel

(En millions de dollars constants de 2015)



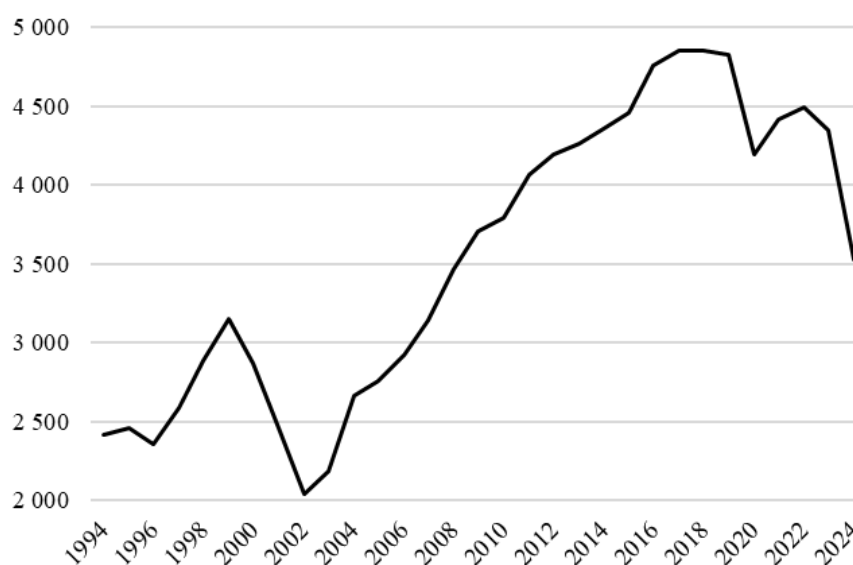
Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

6. En Cisjordanie, l'escalade des hostilités, les restrictions d'accès aux marchés du travail en Cisjordanie, en Israël et dans les colonies, imposées par Israël aux travailleurs palestiniens, et l'aggravation de la crise budgétaire ont porté un rude coup à l'économie. En 2024, le PIB a reculé de 17 % et le PIB par habitant, de 18,8 %, réduisant à néant dix-sept années de progrès économique (fig. 2). À la fin de l'année 2024, le PIB total était retombé à sa valeur en 2014 et le PIB par habitant, à sa valeur en 2008.

Figure 2

Cisjordanie : Produit intérieur brut réel par habitant

(En dollars constants de 2015)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

7. En 2024, le recul économique de Gaza était tel que le PIB ne représentait plus que 16,7 % de sa valeur en 2023, et 13,3 % de sa valeur en 2022. Ne pouvant plus être réalisées dans le secteur formel, les activités commerciales qui subsistaient l'ont été dans le secteur informel, où les produits de première nécessité étaient vendus à des prix exorbitants. En outre, la situation de plus en plus désespérée a entraîné une augmentation du travail des enfants, contraints d'effectuer des travaux dangereux et mal rémunérés². Le PIB par habitant est tombé à 161 dollars, soit 6,4 % de son montant record de 2005 (fig. 3).

Figure 3

Gaza : Produit intérieur brut réel par habitant

(En dollars constants de 2015)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

8. Selon la Banque mondiale, l'effondrement économique de Gaza est l'une des pires crises économiques de l'histoire récente. Sur la base de l'indice de gravité des conflits, qui évalue l'ampleur d'un choc économique (mesuré par la baisse du PIB réel par habitant entre un pic et un creux) et le temps nécessaire pour le retour du PIB par habitant à sa valeur d'avant la crise, la crise en Cisjordanie et à Gaza se classe au dixième rang des crises économiques les plus graves au niveau mondial depuis 1960. La crise à Gaza, en particulier, est la plus grave jamais enregistrée selon le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (Suède)³.

9. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et le Programme des Nations Unies pour le développement prévoient un bilan socioéconomique catastrophique. Dans le Territoire palestinien occupé, la valeur de l'indice de développement humain devrait passer de 0,716 en 2022 à 0,643 en 2024, ce qui signale l'anéantissement des progrès durement accomplis en un quart de siècle. La situation est encore pire à Gaza, où l'on estime que ce sont plus de soixante-neuf années de développement humain qui ont déjà été perdues⁴.

² Voir <https://www.ilo.org/publications/impact-war-gaza-private-sector-workers-and-businesses-west-bank>.

³ Banque mondiale, 2025, « Impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy », *Economic Monitoring Report*, avril, disponible à l'adresse <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/0f21311c2ebb0df4bf9b493a8034997c-0280012025/impacts-of-the-conflict-in-the-middle-east-on-the-palestinian-economy-april-2025>. Dans son rapport, la Banque mondiale sous-estime la gravité de la crise, car elle part du principe que le PIB réel par habitant a atteint son plus bas en 2024 et commencera à remonter en 2026. Or, au milieu de 2025, le recul économique se poursuivait dans toutes les régions palestiniennes et la possibilité d'une reprise à partir de 2026 restait incertaine.

⁴ Voir <https://www.unescwa.org/publications/war-gaza-expected-socioeconomic-impact-palestine>.

10. L'économie palestinienne est dans une spirale descendante. À Gaza, presque toutes les entreprises ont été détruites et toute la population connaît maintenant une pauvreté multidimensionnelle⁵. En Cisjordanie, la violence, l'expansion accélérée des colonies et les restrictions à la mobilité de la main-d'œuvre sont à l'origine du pire déclin économique depuis que la CNUCED a commencé à tenir des registres en 1972.

11. Les tableaux 1 et 2 donnent une vue d'ensemble des indicateurs économiques.

Tableau 1

Économie du Territoire palestinien occupé : principaux indicateurs

	1995	1999	2002	2006	2014	2019	2020	2022	2023*	2024*
Résultats macroéconomiques^a										
Croissance du PIB réel (%)	7,1	8,3	-12,5	-1,0	-0,2	1,4	-11,3	4,1	-4,6	-26,6
PIB, valeur nominale (en millions de dollars)	3 283	4 271	3 556	5 348	13 990	17 059	15 532	19 166	17 848	13 711
Revenu national brut (en millions de dollars)	3 723	5 025	3 775	5 771	15 472	19 717	18 107	23 693	21 523	14 621
Revenu national brut disponible (en millions de dollars)	4 122	5 398	4 826	7 062	17 138	21 726	19 941	25 855	23 386	16 191
PIB par habitant, valeur nominale (en dollars)	1 427	1 553	1 182	1 578	3 357	3 641	3 234	3 800	3 459	2 610
Revenu national brut par habitant, valeur nominale (en dollars)	1 618	1 827	1 255	1 703	3 713	4 208	3 770	4 698	4 171	2 783
Croissance du PIB réel par habitant (%)	-0,2	4,8	-15,0	-4,0	-2,5	-1,2	-13,5	1,6	-6,7	-27,8
Croissance du revenu national brut réel par habitant (%)	0,7	4,6	-16,4	-2,7	-1,2	-0,9	-15,1	3,9	-8,7	-34,6
Population et travail										
Population (en millions d'habitants) ^b	2,34	2,96	3,23	3,61	4,55	4,98	5,10	5,40	5,55	5,60
Chômage (%) ^c	18,2	12,0	31,2	23,7	26,9	33,0	36,0	24,0	45,0	0,0
Nombre total d'emplois (en milliers)	417	588	452	636	913	1 010	956	1 133	775	..
Secteur public	51	103	105	147	209	210	201	203	..	..
Israël et colonies	68	135	42	55	107	133	125	193	25	..
Solde budgétaire (% du PIB)										
Recettes nettes, déduction faite des arriérés et des recettes douanières retenues	13,0	23,4	8,2	25,0	20,1	20,3	22,1	26,2	27,1	28,7
Dépenses courantes	15,0	22,1	28,0	42,6	29,6	25,6	30,8	27,6	28,0	36,3
Dépenses totales	25,1	29,3	34,2	48,3	31,5	27,6	32,6	29,1	30,1	38,2
Solde global (engagements)	-12,1	-5,9	-26,0	-23,3	-11,4	-7,3	-10,5	-2,9	-3,0	-9,5
Dette publique ^d	..	20,0	21,1	20,4	15,8	16,4	23,5	18,5	21,2	30,7
Commerce extérieur										
Transferts courants nets (en millions de dollars)	400	373	1 051	1 291	1 405	1 545	1 141	1 786	1 575	1 199
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	562	752	478	1 046	2 320	2 631	2 336	2 903	2 729	2 426
Importations de biens et de services (en millions de dollars)	2 441	3 364	2 234	5 263	6 929	8 376	7 189	9 886	9 516	6 556
Balance commerciale (en millions de dollars)	-1 879	-2 612	-1 756	-4 218	-4 610	-5 746	-4 853	-6 982	-6 788	-4 130
Balance commerciale (% du PIB)	-57,2	-61,2	-49,4	-78,9	-33,0	-36,3	-34,6	-44,7	-45,5	-37,7
Balance commerciale avec Israël (en millions de dollars)	-922	-1 598	-886	-1 887	-2 869	-3 788	-3 373	-5 124	-4 222	-3 285
Balance commerciale avec Israël (% du PIB)	-28,1	-37,4	-24,9	-35,3	-20,5	-22,2	-21,7	-26,7	-23,7	-24,0

⁵ A/79/343.

	1995	1999	2002	2006	2014	2019	2020	2022	2023*	2024*
Part d'Israël dans les échanges commerciaux palestiniens (%) ^e	83,5	67,5	56,9	46,3	63,0	63,9	66,8	74,1	67,7	72,9
Part de la Palestine dans les échanges commerciaux d'Israël (%) ^e	4,2	3,8	1,9	2,3	3,1	3,4	3,2	3,3	3,0	2,1

Sources : Ministère palestinien des finances et de la planification, Autorité monétaire palestinienne et Bureau central palestinien de statistique. La source des données sur le commerce avec Israël est le Bureau central israélien de statistique.

* Estimations préliminaires.

^a En 2019, le Bureau central palestinien de statistique a révisé les données de la comptabilité nationale à compter de 2004.

^b À l'exception des chiffres démographiques, les données ne couvrent pas Jérusalem-Est, le Bureau central palestinien de statistique n'ayant pas accès à la ville.

^c En 2019, le Bureau central palestinien de statistique a commencé à appliquer les directives adoptées à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail. La stabilité du taux de chômage au cours des dernières années témoigne de la faible participation au marché du travail.

^d Y compris la dette intérieure et la dette extérieure, mais à l'exclusion des arriérés et des sommes dues par les administrations publiques à la caisse des pensions.

^e Les données sur le commerce palestinien et sur le commerce israélien concernent les marchandises et les services facteurs et non facteurs.

Tableau 2

Économie du Territoire palestinien occupé : certains indicateurs

	2024	2023	2024-2023 (Variation en pourcentage)	2022	2024-2022 (Variation en pourcentage)
PIB réel (en millions de dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	10 598	12 768	-17	12 922	-18
Gaza	362	2 155	-83	2 713	-87
Territoire palestinien occupé	10 960	14 923	-27	15 635	-30
PIB réel par habitant (en dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	3 528	4 344	-19	4 491	-21
Gaza	161	970	-83	1 253	-87
Territoire palestinien occupé	2 087	2 892	-28	3 100	-33
Consommation finale (en millions de dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	11 653	14 815	-21	14 940	-22
Gaza	625	3 044	-79	3 817	-84
Territoire palestinien occupé	12 278	17 858	-31	18 757	-35
Formation nette de capital (en millions de dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	2 850	3 883	-27	3 911	-27
Gaza	2	192	-99	300	-99
Territoire palestinien occupé	2 851	4 075	-30	4 211	-32
Exportations de biens et de services (en millions de dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	2 426	2 605	-7	2 727	-11
Gaza	0	124	-100	176	-100
Territoire palestinien occupé	2 426	2 729	-11	2 903	-16

	2024	2023	2024-2023 (Variation en pourcentage)	2022	2024-2022 (Variation en pourcentage)
Importations de biens et de services					
(en millions de dollars constants de 2015)					
Cisjordanie	6 285	8 296	-24	8 384	-25
Gaza	270	1 220	-78	1 502	-82
Territoire palestinien occupé	6 556	9 516	-31	9 886	-34
Indice des prix à la consommation					
Cisjordanie	165	160	3	154	7
Gaza	523	155	238	140	274
Territoire palestinien occupé	246	160	54	151	63

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après les comptes nationaux trimestriels du Bureau central palestinien de statistique et l'indice des prix à la consommation.

12. Presque toutes les entreprises de Cisjordanie ont fait état des effets négatifs des opérations militaires, en raison des ruptures des chaînes d'approvisionnement et de l'augmentation des coûts de transport. Par exemple, à Jénine, environ 8 000 entreprises ont été contraintes de fermer à cause de la dégradation des conditions de sécurité, de la destruction des routes et de l'effondrement de la demande. Les agriculteurs ont signalé des pertes considérables et les éleveurs ont dit avoir perdu des têtes de bétail, faute d'accès à des pâturages. Des agriculteurs interrogés, 74 % ont déclaré avoir subi une baisse de revenu de 50 % en moyenne⁶.

13. En Cisjordanie, les entreprises ont réagi en réduisant leurs coûts et leurs effectifs et en ouvrant droit à des indemnités de chômage partiel, le nombre de jours de travail par mois ayant été ramené de 25 à 17⁷. D'autres mesures ont été prises, notamment la fermeture de chaînes de production, la vente d'avoirs productifs, la réduction des congés payés, la suspension de projets à long terme engagés avant octobre 2023 et l'annulation de commandes d'approvisionnement antérieures à la crise. Les pertes du secteur privé étaient de 1,3 milliard de dollars à la fin de l'année 2024⁸. Les femmes chefs d'entreprise ont été particulièrement touchées : 58 % de celles qui ont été interrogées ont signalé une baisse d'activité, 62 % ont dit avoir été forcées de se séparer d'une partie de leurs effectifs et 18 % ont dit avoir opté pour le chômage partiel⁹.

14. Le coût de la vie a augmenté dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. L'indice des prix à la consommation a progressé de 54 % en 2024, ce qui a rendu les produits de consommation encore plus rares et encore moins abordables. La hausse des prix a été de 59 % pour les denrées alimentaires et les boissons, de 32 % pour les transports, et de 24 % pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles.

15. En Cisjordanie, l'orientation des prix à la hausse a été infléchi par une baisse de la demande globale due à la diminution des revenus, ce qui a permis de limiter l'inflation à 2,5 %, malgré une augmentation sensible des coûts et des ruptures des chaînes d'approvisionnement.

16. À Gaza, les restrictions d'entrée appliquées aux biens humanitaires et commerciaux ont fait bondir le taux d'inflation de 238 %. Entre le 7 octobre 2023 et le 18 janvier 2025, le nombre de camions autorisés à entrer dans la bande de Gaza a été réduit de deux tiers. Les prix des denrées alimentaires et des boissons ont augmenté de 225 %, les coûts de transport

⁶ Palestine Economic Policy Research Institute-MAS, 2025, *Palestine economic update*, disponible à l'adresse <https://mas.ps/en/publications/12556.html> ; voir <https://www.un.org/unispal/document/world-bank-report-26sep24/>.

⁷ Voir <https://www.ilo.org/publications/impact-war-gaza-private-sector-workers-and-businesses-west-bank>.

⁸ Banque mondiale, 2025.

⁹ Ibid.

ont plus que triplé et le coût du logement et les dépenses connexes, notamment pour l'eau, l'électricité et le gaz, ont presque doublé¹⁰.

17. Les opérations militaires ont aggravé le problème du chômage. En octobre 2024, la moitié des Palestiniens à la recherche d'un emploi étaient au chômage, contre 24 % en 2022. Le taux de chômage a atteint 80 % à Gaza, et 35 % en Cisjordanie. Sous l'effet du chômage et de la hausse des prix, la pauvreté a atteint des niveaux sans précédent, au point que toute la population de Gaza a été plongée sous le seuil de pauvreté¹¹.

18. En 2024, l'interdiction faite par Israël aux Palestiniens de travailler en Israël et dans les colonies a fait diminuer de 84 % les revenus perçus dans ces zones géographiques par rapport au montant enregistré en 2022. Du fait de la baisse des revenus, les importations de biens et de services ont reculé de 34 % et les exportations, de 16 %. En conséquence, le déficit commercial est passé de 6,98 milliards de dollars à 4,13 milliards de dollars entre 2022 et 2024, le volume global des échanges dans le Territoire palestinien occupé ayant diminué de 30 % pendant la même période. Il convient toutefois de souligner que cette réduction du déficit commercial s'explique par la baisse des importations de biens de consommation et d'intrants essentiels, pour lesquels il n'existe pas de substituts nationaux, et non par une correction salutaire de la balance des paiements ou une amélioration généralisée des résultats macroéconomiques.

19. Israël, en tant que Puissance occupante, contrôle les frontières commerciales palestiniennes et restreint l'accès aux marchés palestiniens. Les échanges avec Israël représentent 73 % du commerce palestinien. En imposant des restrictions qui font augmenter les coûts commerciaux, Israël limite l'accès des importateurs palestiniens aux marchés régionaux et internationaux. Même lorsque des options moins coûteuses existent, le Territoire palestinien occupé est contraint, du fait des coûts commerciaux élevés, de dépendre d'Israël pour ses importations, ce qui en fait un marché captif.

B. La pire crise budgétaire à ce jour

20. Plus de vingt-cinq ans après son expiration prévue en 1999, le Protocole de Paris continue de définir la manière dont Israël perçoit des taxes sur toutes les importations palestiniennes et transfère les recettes douanières au Gouvernement palestinien tous les mois. Cet arrangement place plus de deux tiers des recettes budgétaires palestiniennes sous le contrôle de la Puissance occupante, qui peut suspendre (ce qu'elle fait souvent) le transfert de ces recettes et procéder, de façon unilatérale, à des prélèvements¹².

21. La crise budgétaire chronique s'est aggravée depuis octobre 2023, faisant de 2024 la pire année budgétaire de l'histoire du Gouvernement palestinien. La détérioration de la situation s'explique par le fait qu'Israël a procédé plus fréquemment, de façon unilatérale, à des prélèvements et des retenues sur les recettes palestiniennes, et par la baisse des recettes budgétaires induite par la contraction du PIB. La crise est encore aggravée par le manque d'aide étrangère qui, même si elle a été plus importante en 2024, reste insuffisante.

22. Depuis 2019, Israël prélève unilatéralement sur les recettes douanières palestiniennes un montant équivalent aux versements effectués par le Gouvernement palestinien aux familles des Palestiniens détenus en Israël et des Palestiniens tués dans des attentats ou des attentats présumés contre des Israéliens¹³. Selon le Gouvernement palestinien, le montant prélevé a été de 977 millions de dollars entre janvier 2019 et avril 2025. Depuis octobre 2023, Israël retient également un montant de 75 millions de dollars environ par mois, qui correspond aux versements effectués par le Gouvernement palestinien aux fonctionnaires de Gaza¹⁴.

¹⁰ Voir <https://www.ilo.org/resource/conference-paper/ilc/113/situation-workers-occupied-arab-territories>.

¹¹ Voir <https://www.ilo.org/publications/year-war-gaza-impacts-employment-and-livelihoods-west-bank-and-gaza-strip>.

¹² TD/B/71/3.

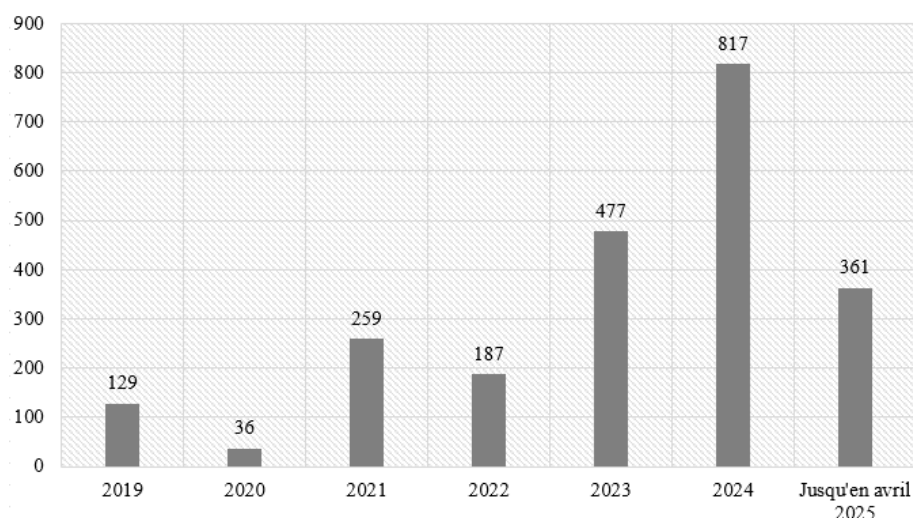
¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

Figure 4

Prélèvements et retenues effectués unilatéralement par Israël, par année

(En millions de dollars)



Source : Ministère palestinien des finances et de la planification.

23. Entre janvier 2019 et avril 2025, le montant cumulé des prélèvements et des retenues a été supérieur à 1,76 milliards, ce qui représentait 12,8 % du PIB en 2024 et 44 % du montant total des recettes nettes palestiniennes.

24. Le Gouvernement palestinien a beaucoup progressé dans sa réforme des finances publiques au cours de la dernière décennie, si bien que le déficit budgétaire a été ramené de 26,1 % à 3 % du PIB pendant la période 2008-2023. Il est remarquable que ce résultat ait pu être atteint, compte tenu du contexte particulièrement défavorable, caractérisé par des crises politiques, économiques et humanitaires récurrentes. Cependant, les progrès réalisés sont menacés par le déclin de l'activité économique, la diminution des recettes, la baisse à long terme de l'aide et les prélèvements et retenues effectués unilatéralement par Israël sur les fonds palestiniens.

1. La crise budgétaire étouffe la demande globale

25. En 2024, le montant total du déficit budgétaire, base engagements, a atteint 1,3 milliard de dollars (9,5 % du PIB), ce qui représentait une hausse de 147 % par rapport au montant de 528 millions de dollars (3 % du PIB) enregistré en 2023. Cette hausse s'expliquait principalement par une baisse de 19 % des recettes nettes totales, essentiellement due à un recul de 27 % du PIB. Les dépenses totales sont restées stables, à 5,23 milliards de dollars, mais les dépenses de développement ont été réduites.

26. Toutes les composantes du revenu palestinien ont vu leur montant diminuer. En 2024, les recettes intérieures (environ un tiers du total) ont baissé de 20 % et les recettes douanières (deux tiers du total), de 17,8 %, en raison des prélèvements et retenues plus importants effectués par Israël.

27. En 2024, l'aide étrangère a plus que doublé et s'est élevée à 810,7 millions de dollars. Cependant, ce montant restait bien inférieur au pic de 1,98 milliard de dollars atteint en 2008 et ne suffisait pas pour répondre aux besoins rendus de plus en plus grands par le conflit. De ce montant, le soutien budgétaire représentait la plus grande part, à 680,4 millions de dollars, tandis que le financement du développement, à 130,3 millions de dollars, était en recul de 14,6 % par rapport à l'année précédente.

28. Le déficit budgétaire chronique a contraint le Gouvernement palestinien à recourir davantage à l'emprunt intérieur et à accumuler les arriérés de paiements à la caisse des pensions, aux fonctionnaires et au secteur privé. Depuis la fin de l'année 2021, le Gouvernement palestinien verse des salaires partiels aux fonctionnaires et, depuis octobre

2023, a abaissé le taux des engagements honorés à 60 %-70 %¹⁵. Le recours aux salaires partiels et les réductions des dépenses ont freiné la croissance du PIB du côté de la demande, ce qui a encore aggravé le choc d'offre survenu après octobre 2023.

29. À la fin de l'année 2024, la dette publique avait augmenté de 11,2 % et atteint 4,2 milliards de dollars, tandis que la dette intérieure était de 2,88 milliards de dollars. Le Gouvernement palestinien a contracté un supplément d'arriérés de 1,38 milliards, ce qui portait le montant total de ceux-ci à 4,25 milliards de dollars.

30. En raison de la crise, le Gouvernement palestinien a dû s'endetter de manière insoutenable pour pouvoir financer les dépenses de santé. En 2022-2024, la moitié de ces dépenses a été financée principalement par le report des paiements aux fournisseurs privés et aux organisations non gouvernementales. À la fin de l'année 2024, les arriérés de paiements atteignaient 770 millions de dollars, ce qui compromettait la viabilité budgétaire et la continuité des services de santé essentiels.

31. Les tensions budgétaires ont persisté jusqu'en 2025, menaçant la stabilité macroéconomique et mettant en péril la capacité du Gouvernement de continuer d'exercer ses fonctions principales et de fournir des biens publics essentiels. La crise a contraint à l'élaboration d'une politique budgétaire de court terme, révisée de mois en mois.

2. Les banques sont soumises à une pression croissante

32. Les problèmes de l'économie réelle risquent de se répercuter sur le secteur financier sous la forme d'une perturbation généralisée des opérations, d'une baisse de la rentabilité, d'une accumulation des pertes, d'une hausse des prêts improductifs, d'une correspondance bancaires incertaine avec Israël et d'une plus grande exposition des banques au secteur public.

33. Alors que la rentabilité des banques s'est affaiblie, l'exposition directe et indirecte au secteur public a atteint son niveau le plus élevé depuis des années. En 2024, le crédit au secteur public a augmenté de 16 %, le Gouvernement ayant été contraint de recourir davantage à l'emprunt, ce qui a porté la dette publique intérieure à plus de 2,8 milliards de dollars et nuï aux prêts au secteur privé, qui ont reculé de 4 %. Les prêts aux fonctionnaires ont porté le montant cumulé de l'exposition directe et indirecte du secteur bancaire au secteur public à 4,7 milliards de dollars, soit 40 % du crédit total. Cette concentration croissante des risques accroît la fragilité systémique et rend l'économie de plus en plus vulnérable aux chocs budgétaires et à la pénurie d'aide internationale¹⁶.

34. À Gaza, les crises se sont conjuguées et ont été aggravées par une défaillance du système de paiement, qui s'est manifestée par la suspension par Israël des transferts d'argent vers Gaza depuis octobre 2023 et la destruction quasi-totale de l'infrastructure bancaire. En 2024, seulement deux des 94 guichets automatiques de Gaza étaient partiellement fonctionnels¹⁷. L'inflation a aggravé la pénurie d'argent liquide, dont de plus grandes quantités étaient désormais nécessaires pour les transactions courantes ou standard¹⁸.

35. En avril 2025, 98 % des banques de Gaza avaient cessé leurs activités. La destruction de l'infrastructure bancaire a déclenché une crise de liquidités, ce qui a perturbé les échanges commerciaux, bloqué l'acheminement de l'aide et interrompu des envois de fonds essentiels¹⁹. Les effets ont été dévastateurs à la fois sur les consommateurs et sur les entreprises ; devenus exorbitants, les frais de courtage sur les transferts en espèces ont pesé un peu plus sur les budgets des ménages et érodé davantage leur pouvoir d'achat.

36. La Palestine ayant pour monnaie principale le nouveau shekel, ses relations financières avec Israël devaient être stables. Les flux financiers transitent par la Banque d'Israël et des banques privées israéliennes ; ils sont facilités par des lettres de garantie

¹⁵ Banque mondiale, 2025.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Voir <https://palestine.un.org/en/289429-gaza-and-west-bank-interim-rapid-damage-and-needs-assessment-february-2025>.

¹⁸ Banque mondiale, 2025.

¹⁹ Ibid.

émises par le Gouvernement israélien, lesquelles protègent les banques israéliennes pour une période définie contre les risques juridiques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Cet arrangement laisse les Palestiniens dans un état d'incertitude, vulnérables face aux perturbations soudaines, en particulier si le Gouvernement d'Israël décide de ne pas renouveler ses lettres de garantie. Israël reconduit régulièrement les accords de correspondance bancaire, mais le risque d'une perturbation financière soudaine reste élevé, compte tenu de l'instabilité politique.

37. Le dispositif financier actuel empêche les banques palestiniennes d'accéder au système financier mondial directement et de façon indépendante et, partant, les oblige à passer par des correspondants bancaires israéliens pour leurs transactions internationales, y compris pour le financement du commerce, les paiements internationaux et les envois de fonds. Autrement dit, l'économie palestinienne continue de dépendre d'Israël, ce qui la rend plus vulnérable aux chocs monétaires, budgétaires, commerciaux et liés à la main-d'œuvre.

38. En raison des restrictions imposées au rapatriement de liquidités vers les banques israéliennes, les banques palestiniennes se sont trouvées en possession de réserves excessives de nouveaux shekels, ce qui a rendu leur gestion des liquidités plus compliquée et plus coûteuse. Il est donc de plus en plus difficile pour les banques palestiniennes d'accepter de nouveaux dépôts en shekels. Les banques palestiniennes non seulement doivent faire face à d'importants coûts de fonctionnement, de sécurité et d'opportunité, mais aussi perdent la main sur les transactions internationales, y compris sur le financement du commerce, qui est vital²⁰.

C. Restrictions de circulation et fragmentation

39. Dans toute la Cisjordanie, Israël, en qualité de Puissance occupante, contrôle les déplacements des Palestiniens et limite leur accès aux ressources productives en érigeant un ensemble d'obstacles administratifs et physiques. En février 2025, 849 obstacles à la libre circulation, dont des points de contrôle, des barrages routiers, des tertres et des tranchées, continuaient de limiter les déplacements de 3,3 millions de Palestiniens en Cisjordanie. Le plus représentatif de ces obstacles reste le mur de 712 km construit par Israël dans le Territoire palestinien occupé. Ces structures fragmentent les terres et la société palestiniennes, limitent la liberté de circulation et entravent l'accès au travail et aux services essentiels, notamment aux soins de santé et à l'éducation²¹. Le mur s'étend sur plus de deux fois la longueur de la Ligne verte, internationalement reconnue et correspondant à la frontière de juin 1967.

40. En raison des obstacles précités, les Palestiniens doivent souvent faire de longs et coûteux détours. Dans certaines zones, ces détours quadruplent le temps de trajet. Les ménages à faible revenu sont ceux qui ont le plus de mal à supporter les coûts supplémentaires qui en résultent. Depuis octobre 2023, les restrictions de circulation en vigueur sont d'une plus large portée et d'une plus grande sévérité. Les principales voies commerciales ont été bloquées, et des villes et des villages ont été isolés, ce qui a obligé les Palestiniens à emprunter d'autres itinéraires, informels et souvent dangereux, pour des coûts plus élevés. Par exemple, depuis le 7 octobre 2023, la durée moyenne des trajets jusqu'aux principaux points de contrôle près de Naplouse a augmenté de 78 %, en raison de déviations et de temps d'attente plus longs²².

41. Depuis octobre 2023, les actes de violence commis par des colons israéliens contre des Palestiniens ont augmenté sensiblement, jusqu'à atteindre des niveaux record. Entre le 7 octobre 2023 et le 31 juillet 2025, le nombre d'attaques perpétrées par des colons et ayant causé des pertes humaines et matérielles du côté palestinien a été de 2 802, dont 1 449 au cours de l'année 2024. Au total, entre octobre 2023 et juillet 2025, 9 594 Palestiniens ont été blessés et 979 ont été tués en Cisjordanie. Au cours de la même période, 35 Israéliens, dont

²⁰ Ibid.

²¹ Voir <https://www.ochaopt.org/content/movement-and-access-update-west-bank-may-2025>.

²² Institut palestinien de recherche sur la politique économique, 2025.

4 enfants, ont été tués en Cisjordanie occupée au cours d'attaques perpétrées par des Palestiniens²³.

42. Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 juillet 2025, les démolitions de structures civiles palestiniennes ont atteint un nombre record, ce qui a encore aggravé la crise. Israël, en tant que Puissance occupante, a démoli ou détruit 2 844 maisons et structures palestiniennes en Cisjordanie et provoqué le déplacement forcé de 39 847 Palestiniens²⁴.

43. L'expansion des colonies a coïncidé avec l'intensification des actes de violence. En octobre 2024, 147 colonies de peuplement israéliennes et 224 avant-postes de colonie existaient en Cisjordanie. Elles abritaient 503 732 colons, ce qui, si l'on ajoutait les 233 600 colons de Jérusalem-Est, portait le nombre total de colons à 737 332²⁵. En 2024-2025, pas moins de 119 nouveaux avant-postes ont été établis en Cisjordanie²⁶. Les avant-postes sont d'abord des communautés construites sans l'autorisation officielle d'Israël, ce qui les rend illégales au regard du droit israélien. Il est fréquent que le Gouvernement israélien les régularise rétroactivement, souvent en les rattachant à des colonies existantes. Cependant, si leur statut change au regard du droit israélien, les avant-postes de colonies restent illégaux au regard du droit international.

II. Gaza en ruines

A. Une catastrophe totale

44. À Gaza, les opérations militaires et les restrictions ont déclenché une crise humanitaire sans précédent. Au 15 août 2025, sur la base d'éléments de preuve raisonnables, il a été confirmé que Gaza était en situation de famine (phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Après vingt-deux mois de conflit, on recense à Gaza plus d'un demi-million de personnes dans une situation catastrophique, 1,07 million de personnes (54 %) en situation d'urgence (phase 4) et 396 000 personnes (20 %) en situation de crise (phase 3). D'ici à la fin septembre 2025, la situation devrait encore se dégrader²⁷.

45. Au 3 septembre 2025, plus de 161 245 Palestiniens avaient été blessés et plus de 63 746 avaient été tués, dont plus de 18 400 enfants. Au moins 531 travailleurs humanitaires et 1 590 agents de santé ont été tués, auxquels s'ajoutent 247 journalistes. Plus d'un million d'enfants ont un besoin urgent de soins de santé mentale et d'un appui psychosocial²⁸.

46. Les infrastructures de Gaza ont été rudement touchées. Environ 92 % des logements ont été endommagés ou détruits, si bien qu'environ 1,4 million de personnes ont urgemment besoin d'un abri et d'articles ménagers. Les services de santé sont proches du point de rupture : seulement 50 % des hôpitaux et 40 % des centres de santé primaires sont encore en état de fonctionnement²⁹. Les hôpitaux manquent sérieusement de matériel, de personnel de santé et de combustibles. En outre, les services de santé sont perturbés par les ordres d'évacuation récurrents et sont eux-mêmes pris pour cibles.

47. Les femmes et les jeunes filles voient leurs droits à la santé, à l'hygiène, à la vie privée, à la sécurité et à la dignité être particulièrement menacés. Les femmes jouent un plus grand rôle dans la prise en charge des enfants, des personnes âgées et des blessés. La situation continue de se détériorer sans laisser espérer la fin des souffrances³⁰. Une génération est

²³ Voir <https://www.ochaopt.org/content/west-bank-monthly-snapshot-casualties-property-damage-and-displacement-july-2025>.

²⁴ Ibid.

²⁵ A/HRC/58/73.

²⁶ Voir <https://peacenow.org.il/en/settlements-watch/settlements-data/population>.

²⁷ Voir <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1159696/?iso3=PSE>.

²⁸ Voir <https://www.ochaopt.org/content/reported-impact-snapshot-gaza-strip-3-september-2025>.

²⁹ Ibid.

³⁰ Voir <https://palestine.unwomen.org/en/digital-library/publications/2025/04/gender-matters-bulletin-no-relief-in-sight-the-impact-of-escalating-hostilities-repeated-displacement-orders-and-the-ongoing-aid-blockade-on-women-girls-men-and-boys-in-gaza>.

maintenant marquée à vie, physiquement et psychologiquement, comme il ressort notamment de la généralisation des cas d'anxiété, de dépression et de trouble de stress post-traumatique.

48. Le système éducatif s'est effondré. Plus de 658 000 enfants et 87 000 étudiants ne sont pas scolarisés et plus de 88 % des écoles doivent être entièrement reconstruites³¹.

49. Les systèmes agricoles ont été anéantis. On estime que 83 % des puits d'eau, 86 % des terres cultivées et 71 % des serres ont été endommagés et que seulement 1,5 % des terres agricoles sont utilisables. La situation est tout aussi désastreuse dans le secteur de la pêche, car 72 % de la flotte a été détruite. Les infrastructures d'eau et d'assainissement ont aussi été grandement endommagées. On estime que 96 % des ménages ne bénéficient pas d'un accès sûr à l'eau et que 89 % des équipements nécessaires à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène ont été endommagés ou détruits³².

50. À l'avenir, le secteur agricole devra donc faire face à des problèmes, à la fois anciens et nouveaux, tels que la contamination et la dégradation des sols, la pénurie d'eau et la dégradation de l'environnement, mais aussi la fragilisation des infrastructures, la limitation des terrains disponibles, la destruction des systèmes d'irrigation, la désorganisation des marchés et l'érosion des connaissances et des compétences relatives à l'agriculture, à la pêche et à d'autres moyens de subsistance traditionnels. Les attaques et les restrictions de circulation ont anéanti les moyens de subsistance traditionnels tels que la pêche et l'agriculture, laissant ces secteurs fonctionner avec seulement une fraction de leurs capacités, déjà sous-optimales, d'avant la crise. Les conséquences à long terme sont désastreuses. La malnutrition retarde le développement physique et cognitif des enfants, tandis que la destruction des systèmes de santé et d'éducation risque de causer un préjudice irréparable à toute une génération.

51. L'accès à l'aide humanitaire reste très limité. Plus de 82 % de la bande de Gaza se trouve dans des zones militarisées ou des zones de déplacement, et la coordination des missions humanitaires est régulièrement entravée, retardée ou refusée par Israël. L'ampleur et l'intensité des destructions, aggravées par des problèmes de logistique et de sécurité, ont rendu l'acheminement de l'aide extrêmement difficile et souvent dangereux. À Gaza, la crise résulte de la conjonction de la famine, de maladies épidémiques, de la ruine de l'économie et de la fragmentation de la société.

B. Du dé-développement à la désolation

52. Depuis le début des années 1990, Israël impose des restrictions à la circulation des biens et des personnes à destination et en provenance de Gaza. Ces restrictions sont devenues plus importantes depuis la prise de contrôle de Gaza par le Hamas en 2007. Depuis dix-sept ans, 2,3 millions de Palestiniens sont confinés dans une petite enclave de 365 kilomètres carrés où la densité de population est l'une des plus élevées au monde. Les seules marchandises qui entrent dans cette enclave servent à répondre aux besoins de base ou relèvent de l'aide humanitaire. En outre, au cours de la période considérée, Gaza a été frappée par de nombreuses opérations militaires de grande envergure. Le déclin de l'économie a entraîné une dépendance à l'égard de l'aide extérieure, et les opérations de reconstruction, jamais suffisantes, ont succédé aux destructions selon un mouvement cyclique.

53. À Gaza, en 2007-2022, le PIB n'a progressé que de 1,1 %, alors que la population a augmenté de 61 %. Quant au PIB réel par habitant, il a régressé de 37 %, passant de 1 994 dollars en 2006 à 1 253 dollars en 2022. La part de Gaza dans l'économie palestinienne a été ramenée de 31 % à 17,4 %, la croissance de l'économie locale étant inférieure à celle de l'économie de la Cisjordanie occupée, qui fonctionnait elle aussi bien en deçà de son potentiel.

54. En l'absence de blocus et d'opérations militaires, à la fin de 2023, le PIB de Gaza aurait dû être supérieur de 77,6 % en moyenne à son taux effectif. Selon une estimation prudente, cela signifie que le PIB potentiel non réalisé entre 2007 et 2023 a représenté une

³¹ Voir <https://www.ochaopt.org/content/reported-impact-snapshot-gaza-strip-3-september-2025>.

³² Ibid.

perte cumulée de 35,8 milliards de dollars (en dollars constants de 2015), c'est-à-dire 17 fois la valeur du PIB de Gaza en 2023³³.

C. Effets immédiats

55. Les opérations militaires menées après octobre 2023 ont détruit les fondations de l'économie de Gaza et l'ont fait passer d'une situation de sous-développement à celle d'une ruine totale. Les répercussions seront profondes et se feront sentir pendant des années ; il faudra peut-être des décennies pour ramener Gaza au *statu quo ante*.

56. En 2024, le PIB a poursuivi sa chute, en reculant de 83 %. En 2023-2024, sa baisse cumulée a été de 87 %, ce qui l'a fait descendre à 362 millions de dollars.

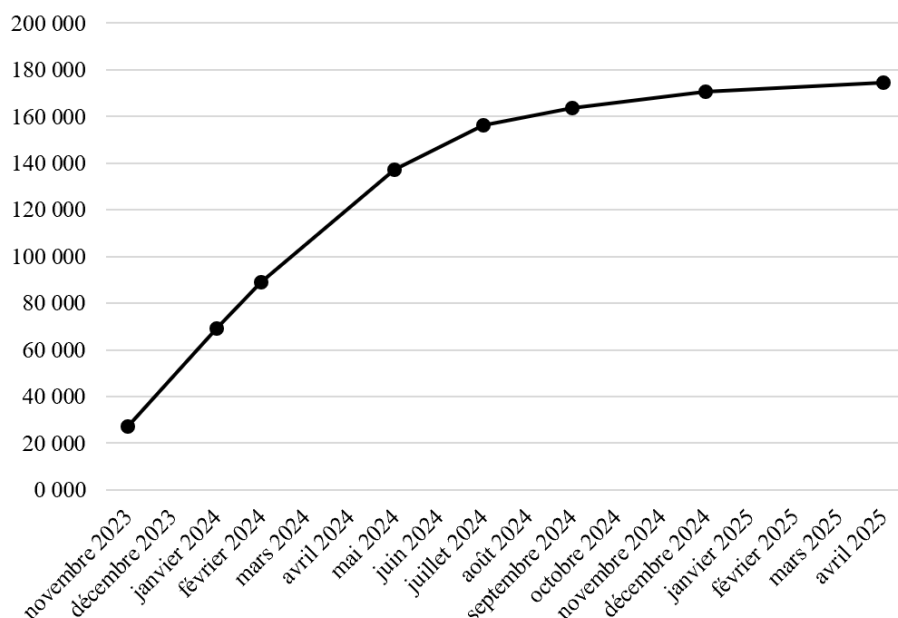
57. Le PIB par habitant a été ramené à 161 dollars, l'un des montants les plus bas au monde. Il ne représentait plus que 4,6 % du PIB par habitant de la Cisjordanie, alors que leurs montants étaient quasiment égaux en 1994. La part de Gaza dans le PIB palestinien est passée de 17,4 % en 2022 à 3,3 % en 2024, alors que Gaza héberge 40 % de la population palestinienne. Il s'agit d'une diminution sensible, car la part de Gaza dans le PIB palestinien était de 37,6 % en 1994, au début des Accords d'Oslo.

58. Les données du Centre satellitaire des Nations Unies montrent qu'en avril 2025, 174 513 structures, soit 70 % des structures de Gaza, avaient été endommagées (fig. 5 a)). Il ressort de l'analyse de l'évolution des dommages à partir de novembre 2023 que 94 % de ces dommages sont survenus en septembre 2024 (fig. 5 b)). Les opérations militaires ultérieures ont détruit des structures qui étaient déjà endommagées. En avril 2025, 40 % des structures étaient détruites, contre 32 % en septembre 2024 (fig. 5 c)).

Figure 5

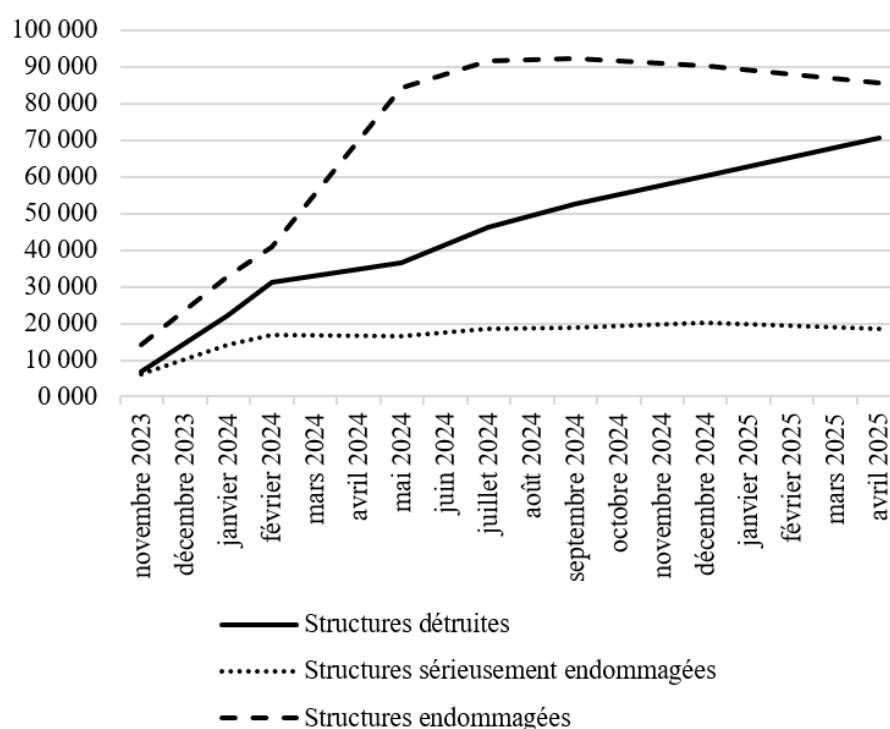
Gaza : Évaluations à partir des données du Centre satellitaire des Nations Unies

a) Nombre total des structures endommagées

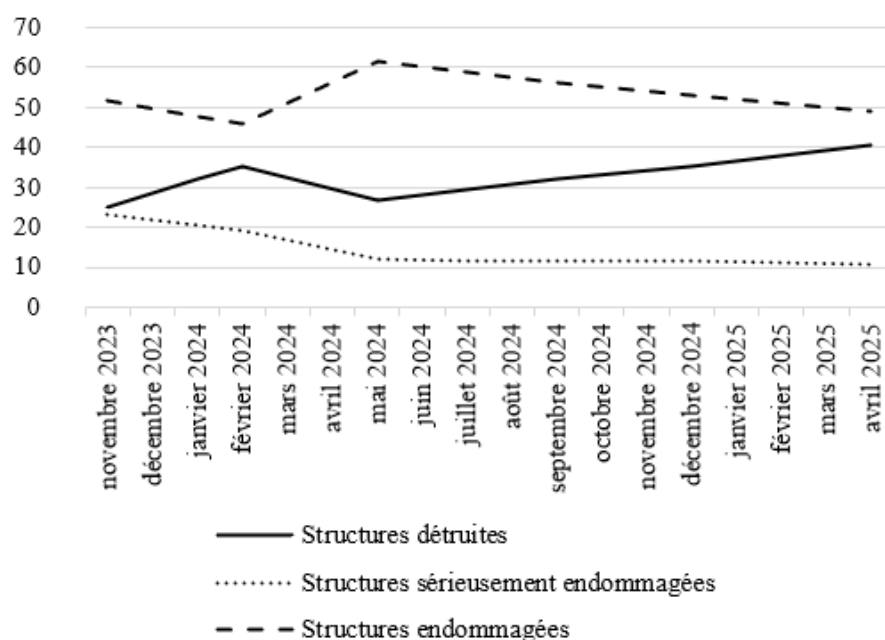


³³ A/79/343.

b) Nombre des structures endommagées en fonction du degré de gravité des dommages



c) Pourcentage des structures endommagées en fonction du degré de gravité des dommages



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les données du Centre satellitaire des Nations Unies.

59. Depuis janvier 2024, la CNUCED évalue l'impact des opérations militaires sur l'activité économique selon une méthode innovante qui fait intervenir la cartographie des dommages et les données relatives à la luminosité nocturne. Pour estimer l'effet des dommages sur la luminosité nocturne, l'on a comparé les variations moyennes de la luminosité nocturne dans les cellules de grille correspondant à des zones ayant subi des dommages et dans les cellules de grille correspondant à des zones sans dommages (méthode

des doubles différences). En vue d'une analyse valable pour différentes spécifications du modèle, le niveau de référence de la luminosité nocturne avant octobre 2023 a été établi à partir des mesures quotidiennes effectuées à Gaza entre le 22 septembre et le 6 octobre 2023. On estime que les bombardements survenus entre le 7 octobre 2023 et le 20 mai 2025 ont réduit la luminosité nocturne de 73 %, ce qui indique une baisse de l'activité économique (fig. 6). L'analyse de la luminosité nocturne trimestrielle et du PIB par habitant pour la période 2012-2023 (troisième trimestre) montre une élasticité de 1,22. Autrement dit, à une diminution de la luminosité nocturne de 1 % répond une diminution du PIB par habitant de 1,22 %. Suivant ce ratio, la diminution de la luminosité nocturne après octobre 2023 correspond à un recul du PIB par habitant de 89 %.

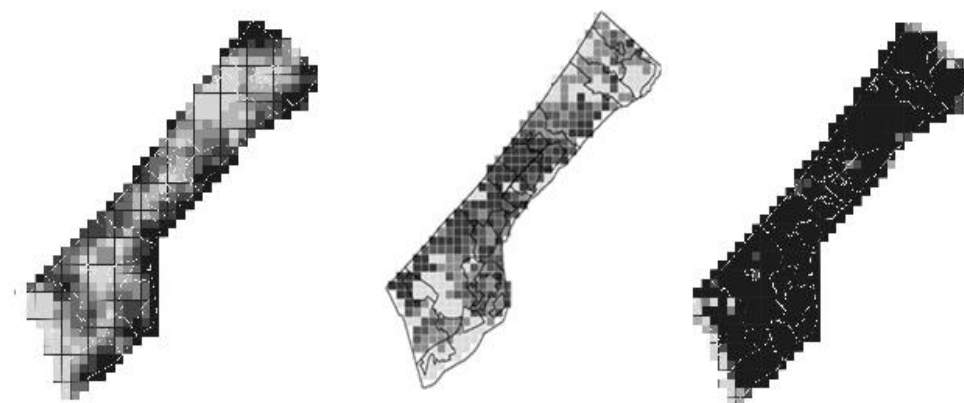
Figure 6

Gaza : Luminosité nocturne moyenne

a) 22 septembre-6 octobre 2023

b) 20-21 mai 2024

c) 22-23 mai 2025



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Bureau central palestinien de statistique et des données de la National Aeronautics and Space Administration, 2025, « Land cover characteristics VNP46A1 », disponibles à l'adresse <https://ladsweb.modaps.eosdis.nasa.gov/search/order/1/VNP46A1--5200>.

Notes : Chaque grille correspond à une superficie de 1 kilomètre carré. Plus les grilles sont claires, plus la luminosité est élevée.

D. Au bord de l'abîme : La survie de Gaza est en jeu

60. Les destructions ont profondément érodé le capital humain. Les pertes humaines, les blessures physiques, les déplacements massifs et les traumatismes psychologiques généralisés laisseront des traces. Le système éducatif a été particulièrement touché. À Gaza, quasiment tous les établissements scolaires ont été endommagés ou détruits depuis octobre 2023. En juin 2025, cela faisait plus de vingt et un mois que l'enseignement formel avait été suspendu. En Cisjordanie, les actes de violence, les restrictions de circulation et le manque de moyens financiers ont interrompu l'apprentissage. Beaucoup d'écoles ont fermé et l'enseignement en présentiel a été réduit à deux jours par semaine dans de nombreuses régions. Il est très difficile pour les enseignants et le personnel scolaire, qui reçoivent déjà des salaires partiels depuis 2021, de faire leur travail. La privation d'enseignement de toute une génération réduira le revenu futur et rendra la société plus fragile. Sans une intervention d'urgence, les conséquences seront encore plus graves pour les générations actuelles et futures. À la fin de l'année 2024, les dommages matériels subis par le secteur privé de Gaza étaient estimés à 5,9 milliards de dollars. Les deux tiers des entreprises avaient été détruites et 22 % avaient subi des dommages partiels³⁴. Privée d'une économie fonctionnelle, Gaza dépend totalement de l'aide. Or, cette aide est limitée et, bien que vitale, elle est difficilement accessible en raison de la situation sur le terrain. Les opérations militaires ont rongé tous les piliers de la survie (nourriture, logement et soins de santé), nui à la gouvernance et plongé Gaza dans un abîme créé par l'homme, sans l'espoir d'une trêve en vue. Compte tenu des

³⁴ Banque mondiale, 2025.

destructions incessantes et méthodiques dont elle a fait l'objet, on peut douter sérieusement de la capacité de Gaza de se reconstruire, en tant qu'espace de vie et société.

61. Dans un rapport intérimaire conjoint, l'Union européenne, l'ONU et la Banque mondiale ont estimé le montant nécessaire au redressement et à la reconstruction de la seule bande de Gaza à 53,2 milliards de dollars, soit plus de quatre fois le PIB palestinien³⁵. À Gaza, en octobre 2024, le montant des dommages causés aux infrastructures physiques a été évalué à 29,9 milliards de dollars. Le secteur du logement a été le plus touché, devant les secteurs du commerce et de l'industrie, des transports et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Les pertes économiques et sociales ont été estimées à 19,1 milliards de dollars et les secteurs les plus touchés ont été la santé, l'éducation, le commerce et l'industrie, la protection sociale, l'agriculture et les systèmes alimentaires³⁶. Cependant, comme les hostilités n'avaient toujours pas cessé au second semestre de 2025, le bilan humain et économique a continué de s'alourdir et les besoins en matière de redressement et de reconstruction, de grandir.

62. La réalité et la rapidité d'un redressement de Gaza dépendent de l'intensité et de la durée des opérations militaires et des restrictions ainsi que de l'ampleur et du rythme de la reconstruction – autant d'éléments qui restent inconnus. Même dans un scénario optimiste, dans lequel la croissance atteint un taux à deux chiffres et l'aide étrangère afflue, il faudra plusieurs décennies pour que Gaza retrouve le niveau de qualité de vie d'avant octobre 2023. Il convient toutefois de souligner que le retour du PIB par habitant à sa valeur d'avant octobre 2023 ne signifierait pas le rétablissement du bien-être général, car la reprise du PIB et du PIB par habitant est à dissocier du coût de remplacement des actifs endommagés et des effets à long terme des traumatismes psychosociaux.

63. La communauté internationale doit agir pour parvenir sans délai à un cessez-le-feu permanent et, une fois le redressement amorcé, donner la priorité aux interventions vitales, notamment l'accès à l'eau potable et aux soins de santé physique et mentale essentiels et la remise en état des infrastructures de base. Des mesures doivent être prises urgemment en vue de fournir une aide au revenu et des perspectives d'emploi et de protéger les petites et moyennes entreprises vulnérables.

64. Le projet d'instauration d'un revenu de base universel à Gaza est d'autant plus pertinent et urgent qu'une paupérisation extrême et multidimensionnelle touche l'ensemble de la population locale³⁷. Il s'agirait d'un programme d'aide en espèces, reconductible et sans conditions, qui s'inscrirait dans un ensemble plus large de mesures humanitaires et de mesures de redressement devant être mises en œuvre avec l'aide de la communauté internationale³⁸. Ce programme prévoirait le versement mensuel d'un montant suffisant pour couvrir les besoins essentiels, de manière à pourvoir à la subsistance de tous les résidents, et inclurait une allocation supplémentaire pour les groupes les plus vulnérables, tels que les personnes handicapées, pour les aider à répondre à leurs besoins particuliers.

III. Assistance de la CNUCED au peuple palestinien

A. Cadre et objectifs

65. Depuis quatre décennies, la CNUCED soutient le peuple palestinien en réalisant des études à visée pratique, en exécutant des projets de renforcement des capacités et de coopération technique, en fournissant des services consultatifs et en contribuant à la formation d'un consensus international sur les besoins des Palestiniens et de leur économie.

66. La CNUCED mène son programme d'assistance au peuple palestinien conformément au paragraphe 127 bb) du Pacte de Bridgetown, selon lequel elle doit « [c]ontinuer d'évaluer

³⁵ Voir <https://palestine.un.org/en/289429-gaza-and-west-bank-interim-rapid-damage-and-needs-assessment-february-2025>.

³⁶ Ibid.

³⁷ A/79/343.

³⁸ Ibid.

les perspectives de développement économique du Territoire palestinien occupé et d'examiner les coûts économiques de l'occupation et les obstacles au commerce et au développement [...] en vue d'atténuer les conditions économiques et sociales néfastes imposées au peuple palestinien ». En outre, dans ses résolutions successives (69/20, 70/12, 71/20, 72/13, 73/18, 74/10, 75/20 et 77/22), l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la CNUCED de continuer de lui faire rapport sur le développement économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien.

67. Le programme de la CNUCED, qui vise à renforcer les capacités institutionnelles des secteurs public et privé palestiniens, a pour objet de répondre aux difficultés et aux nouveaux besoins de l'économie palestinienne dans quatre grands domaines :

- a) Politiques commerciales et macroéconomiques et stratégies de développement ;
- b) Facilitation du commerce et logistique ;
- c) Financement et développement ;
- d) Entreprises, investissement et politique de la concurrence.

B. Activités opérationnelles en cours

68. En application des résolutions susmentionnées, en 2024, la CNUCED a présenté un rapport à l'Assemblée générale intitulé « Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : conséquences économiques de l'opération militaire israélienne à Gaza d'octobre 2023 à mai 2024 ». Ce rapport fournit une analyse quantitative du coût économique des restrictions et des opérations militaires israéliennes à Gaza au cours de cette période³⁹.

69. En janvier 2024, la CNUCED a publié une évaluation préliminaire de l'impact économique des destructions à Gaza et des perspectives de reprise économique. Dans ce rapport, la CNUCED rend compte des dommages considérables infligés à Gaza et formule des recommandations à l'intention de la communauté internationale pour la relance économique en vue d'une paix durable⁴⁰.

70. En décembre 2024, la CNUCED a publié *Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie*, sur le coût social de l'occupation et de la fragmentation de la Cisjordanie⁴¹.

71. En 2024 et 2025, la CNUCED a conseillé l'Institut palestinien de recherche sur la politique économique au sujet des méthodes modernes de mesure de l'impact économique des chocs économiques et des scénarios politiques.

C. Coordination, mobilisation des ressources et recommandations

72. En 2024 et 2025, la CNUCED a rencontré des hauts fonctionnaires de différents ministères palestiniens pour discuter de la situation budgétaire, examiner les enseignements tirés des activités de coopération technique et réfléchir aux besoins futurs et aux possibilités d'aide.

73. Malgré les conditions de plus en plus difficiles sur le terrain, la CNUCED continue de soutenir le peuple palestinien, en coordination avec les autorités, les organisations internationales, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, telles que la société civile, en fournissant des études, des analyses stratégiques et des recommandations, afin que la situation économique et sociale soit moins délétère et que les objectifs de développement durable puissent être atteints.

74. La situation politique et les conditions sur le terrain empêchent la CNUCED de renforcer l'assistance technique qu'elle fournit au peuple palestinien et à d'autres parties

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Voir <https://unctad.org/publication/preliminary-assessment-economic-impact-destruction-gaza-and-prospects-economic-recovery>.

⁴¹ Voir <https://unctad.org/publication/occupation-fragmentation-and-poverty-west-bank>.

prenantes, notamment à la société civile et au secteur privé. Les États membres sont invités à fournir, une fois que la situation se sera améliorée, des ressources extrabudgétaires qui permettront à la CNUCED de contribuer à la reconstruction de l'économie palestinienne par l'apport de ses connaissances techniques.
